

Accueil > Intermédiaires > Courtiers & CGPI

AssurcoPro fait l'acquisition du cabinet Jacques Boulard

Par Eloise Le Goff - Publié le 15 mars 2017, à 16h 19

copropriété, Fusion-Acquisition, immeuble, garantie loyers impayés (GLI)

Le courtier en assurance à destination des copropriétés acquiert le cabinet Jacques Boulard. Il s'agit de la deuxième opération de croissance externe d'AssurCopro depuis l'entrée à son capital fin septembre 2016 du fonds Eurazeo PME. Une opération comprise entre 20 et 50 M€.



Le cabinet Jacques Boulard est un spécialiste de l'assurance immeuble

Quelques mois après avoir acheté Interassurances, **AssurCopro** acquiert le cabinet parisien Jacques Boulard, spécialisé dans l'assurance immeuble. Créée en 1933 et rachetée par Jacques Boulard en 1962, la société est gérée par **Vincent Boulard** et **Benoît Florin** depuis plus de 30 ans. Elle garantit plus de 5 000 immeubles en Ile-de-France et affiche un volume d'affaires d'environ 26 M€ en 2016.

DEVENIR UN SPÉCIALISTE INCONTOURNABLE DU MARCHÉ

A LIRE ÉGALEMENT

Courtage : AssurCopro acquiert Interassurances

Eurazeo PME entre au capital du courtier AssurCopro

Cette acquisition entérine la stratégie de croissance externe du groupe, qui a vu la société d'investissement Eurazeo PME intégrer son capital en septembre 2016. Objectif : asseoir son leadership de spécialiste sur le marché français et de se doter des moyens nécessaires pour, notamment, digitaliser les services aux clients. « *Ce rapprochement va nous permettre d'accélérer la proposition de notre offre élargie auprès de nos clients et d'accroître notre qualité de services en accueillant les équipes expertes du cabinet Jacques Boulard, c'est une incroyable opportunité* », exprime **Henri Combremont**, président d'AssurCopro qui enregistre avec cette acquisition un volume d'affaires de 130 M€, en augmentation de plus de 40% depuis l'entrée au capital d'Eurazeo PME en septembre 2016.

D'AUTRES ACQUISITIONS À VENIR

« *Nous étudions d'autres acquisitions - 1 ou 2 de plus cette année - pour renforcer les produits existants, poursuivre le maillage territorial et acquérir des expertises métiers sur des nouveaux produits à destination des administrateurs de biens* », confie à l'Argus **Guillaume Eymar**, conseil acquéreur chez Cambon Partners qui a piloté cette opération financière.

EN SAVOIR PLUS